

TRANSPORTS

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

Conseil Régional
Réunion du 23 – 24 juin 2011

Un plan véhicule vert en Bretagne pour un développement de l'éco-mobilité **Intervention de Gaëlle Abily**

Monsieur le Président,
Mes cher(e)s collègues,

Avec la présentation de ce plan véhicule vert breton, le Conseil régional prend tout d'abord en considération la situation difficile et délicate de la filière automobile ; ce qui interpelle particulièrement sur la question sociale.

Au-delà, cette stratégie d'anticipation, notre groupe la soutient. Nous considérons également que la Bretagne peut être à la pointe de la mobilité décarbonée possédant sur son territoire de véritables atouts dans les Technologies de l'Information et la Communication comme dans la production d'automobiles.

Cependant, l'approche choisie dans ce rapport nous semble être bien trop exclusive en privilégiant le volet industriel et ainsi l'unique objectif de faire émerger de nouveaux marchés.

En conséquence, la question de la mobilité et plus particulièrement celle de la place de la voiture électrique dans la chaîne de la mobilité est reléguée au second plan.

Avant toute chose, la question à laquelle nous devons répondre est celle-ci: quel modèle de mobilité souhaitons-nous demain?

Ce que l'on sait, c'est qu'elle s'appuiera sur une offre multiple de services et non plus exclusivement sur la possession d'un bien en l'occurrence une voiture. Cette mutation est déjà en cours : la carte Korrigo en est un exemple.

Le véhicule électrique est un maillon de la nouvelle chaîne de mobilité de demain qui reposera sur un développement combiné de solutions : voitures électriques certes mais voitures plus petites, moins émettrices de CO², vélos, transports publics dont le TER, compétence qui nous concerne directement.

Une nouvelle conception de la mobilité appelle également à réfléchir aux coûts des déplacements face à des ménages de plus en plus modestes qui subissent le double handicap d'un habitat à l'écart et d'une dépendance à l'automobile pour accéder à l'emploi.

Elle devra s'adapter aux territoires selon leur densité, leur géographie. Ainsi, le véhicule électrique est plus adapté au milieu urbain, aux courtes distances.

Outre la question des usages, il s'agit tout autant de se soustraire à la dépendance

d'énergie de plus en plus coûteuse et réduire les pollutions atmosphériques. Le dernier bilan d'Air Breizh observe une augmentation des pollutions liées aux voitures face à l'augmentation du trafic et d'un parc automobile breton diésélisé et plus ancien.

Or, il n'est pas fait mention de notre Plan Régional pour la Qualité de l'Air qui appelait pourtant à développer les alternatives à la voiture essence.

Bref, nous aurions préféré que toute autre place soit offerte à l'approche mobilité et environnementale.

Ces remarques faites, nous renouvelons évidemment notre adhésion à ce projet.